LES EXTENSIONS MERISE: Plan

☐ EXTENSIONS DES MODELES DE DONNEES

- Généralisation et Spécialisation
- Les contraintes d'intégrité fonctionnelles (CIF)
- L'identification relative
- Les Contraintes sur associations
- Les Contraintes de stabilité
- L'historisation
- Passage au modèle logique



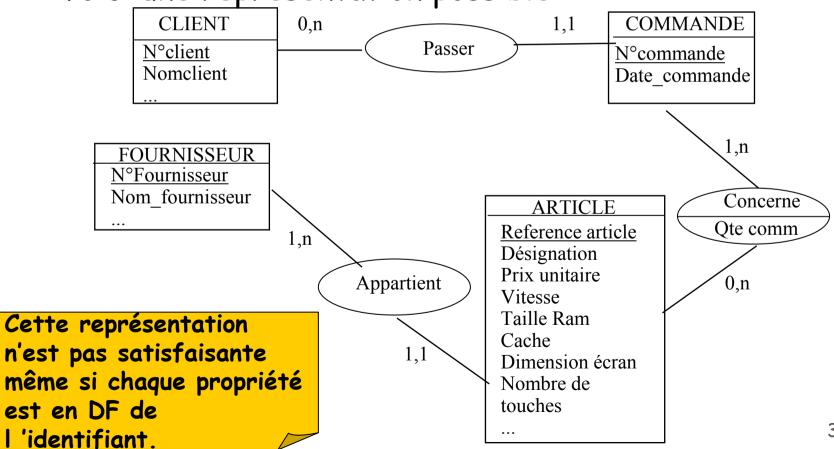
LES EXTENSIONS MERISE Généralisation et Spécialisation

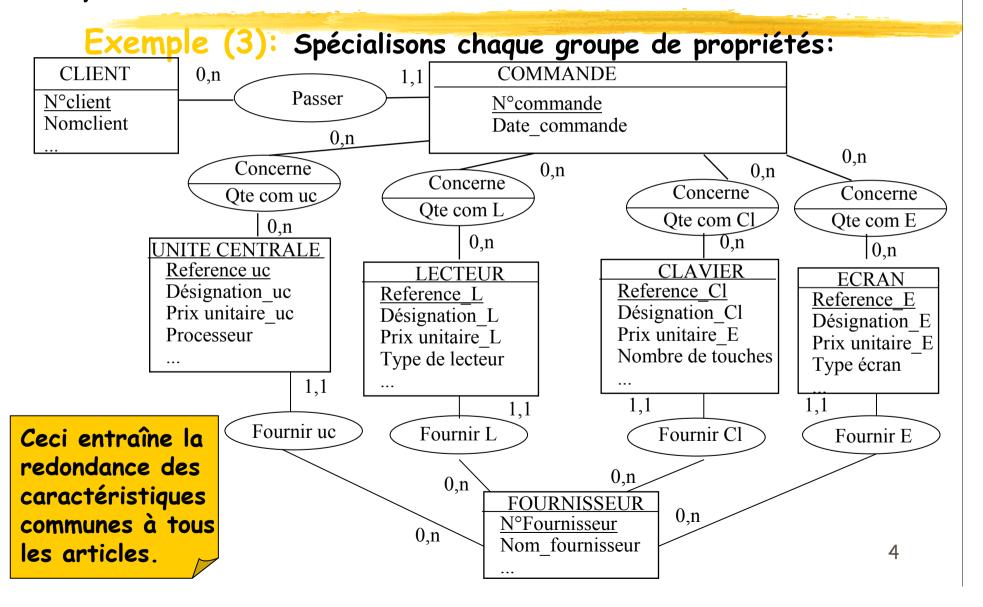
Exemple (1)

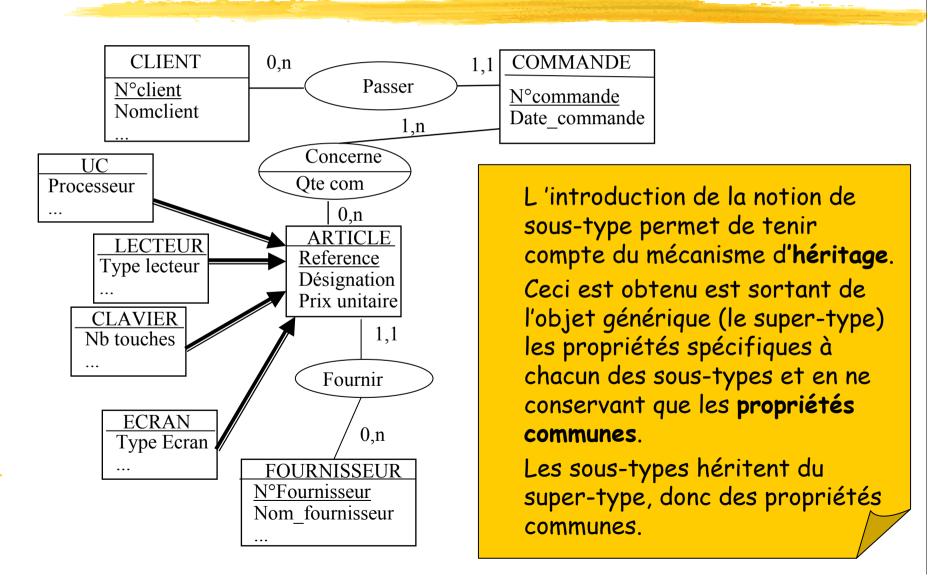
- Une entreprise vend du matériel informatique. Les <u>articles</u> vendus peuvent être des <u>UC</u>, des <u>périphériques</u> ou des <u>combinaisons</u> de <u>plusieurs</u> <u>articles</u>.
- □ Certaines **propriétés** définissant un article sont communes aux UC et aux périphériques : *la référence*, *le prix unitaire*, etc.
- Chaque type d'articles possède des caractéristiques propres. La vitesse du processeur pour l'UC, le nombre de touches pour le clavier, etc.

Exemple (2)

□ Voici une représentation possible:

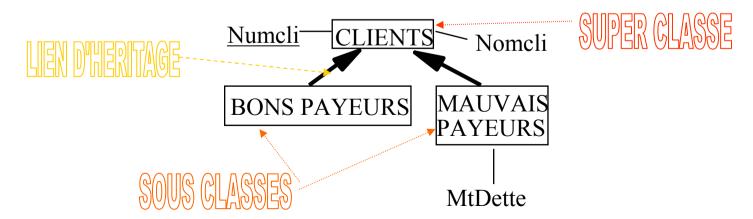




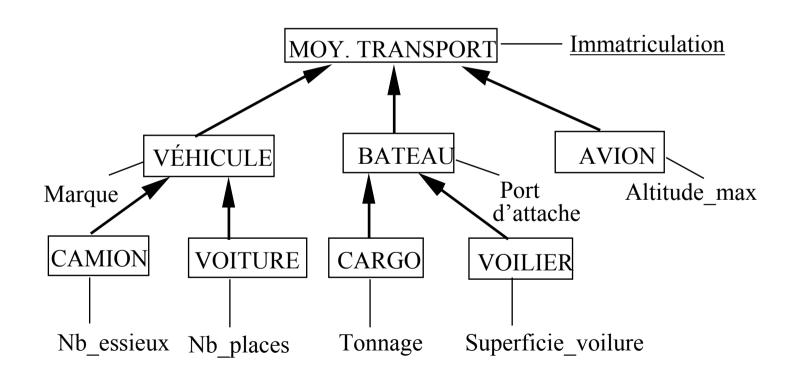


SOUS TYPE D'ENTITES

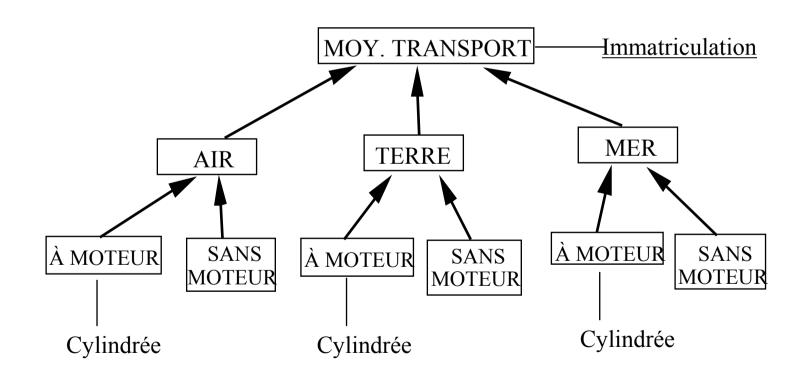
- LORSQU'UN SOUS ENSEMBLE D'ENTITES POSSEDE DES INFORMATIONS SPECIFIQUES, IL EST POSSIBLE DE CRÉER UNE SOUS CLASSE D'ENTITES;
- TOUTES LES SOUS CLASSES HERITENT DES
 ATTTRIBUTS DE LA CLASSE MERE, ELLES PEUVENT AVOIR
 DES ATTRIBUTS SPECIFIQUES;
- L'IDENTIFIANT DE LA CLASSE MERE EST AUSSI UN IDENTIFIANT DE SES SOUS-CLASSES.



HIERARCHIE D'HERITAGE: EXEMPLE



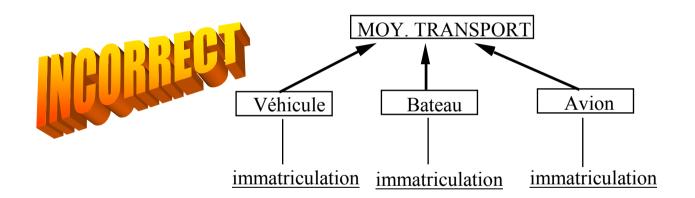
REDONDANCE DANS UNE HIERARCHIE D'HERITAGE

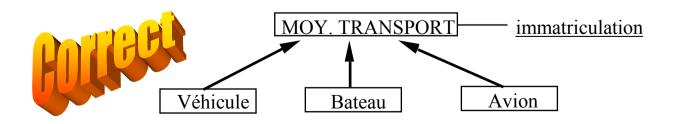


PROBLEMES LIES A LA CONCEPTION

PLACEMENT D'UN ATTRIBUT DANS UNE

HIERARCHIE DE SOUS CLASSES D'ENTITES

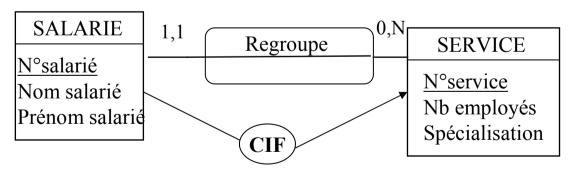




☐ CIF: CONTRAINTE D'INTEGRITE FONCTIONNELLE

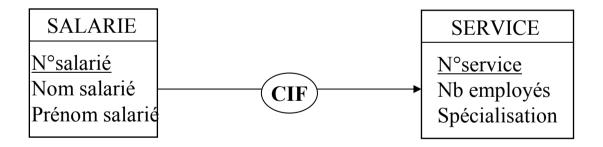
ELLE EST DEFINIE SUR UNE ASSOCIATION ET REPRESENTE LE FAIT QUE L'UNE DES ENTITES DE SA COLLECTION EST IDENTIFIEE SANS AUCUN DOUTE PAR LA CONNAISSANCE D'UNE OU PLUSIEURS AUTRES.

UNE ASSOCIATION BINAIRE AYANT DES CARDINALITES (0,1) OU (1,1) EST UNE CIF.



DE LA CONNAISSANCE DU "N° SALARIE", ON PEUT DEDUIRE LE "N° DE SERVICE" AUQUEL IL APPARTIENT

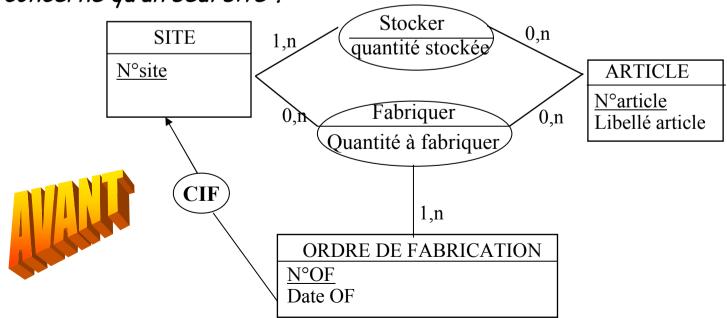
CIF: CONTRAINTE D'INTEGRITE FONCTIONNELLE
SI L'ASSOCIATION EST VIDE (i.e. N'A PAS DE PROPRIETES) ET
QU'IL N'EXISTE PAS D'AUTRE ASSOCIATION ENTRE LES
DEUX ENTITES, ON PEUT REMPLACER L'ASSOCIATION PAR
UNE CIF.



☐ CIF: CONTRAINTE D'INTEGRITE FONCTIONNELLE

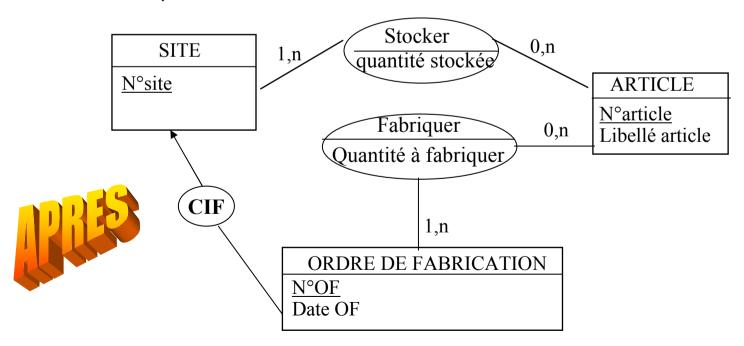
LES CIF PERMETTENT DE SIMPLIFIER LES ASSOCIATIONS DE DIMENSION SUPERIEURE A 2.

Exemple: L'entreprise industrielle où: "Un ordre de fabrication ne concerne qu'un seul site".



CIF: CONTRAINTE D'INTEGRITE FONCTIONNELLE

Exemple (suite): L'entreprise industrielle où: "Un ordre de fabrication ne concerne qu'un seul site".

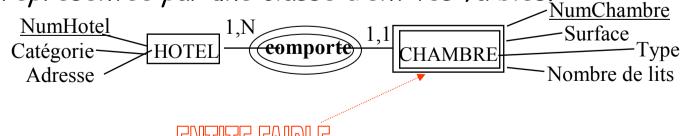


EXTENSIONS: IDENTIFICATION RELATIVE

CLASSES D'ENTITES FAIBLES

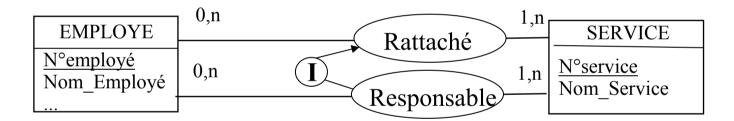
UNE CLASSE D'ENTITES FAIBLES EST UN ENSEMBLE D'ENTITES FAIBLES DE MEME TYPE DEFINI PAR RAPPORT A DES ENTITES DE MEME TYPE.

Exemple: Dans un hôtel, une chambre est identifiée de manière unique par son numéro. Si l'on gère plusieurs hôtels, le n° de chambre ne suffit plus pour identifier de manière unique une chambre parmi toutes les chambres de tous les hôtels. La classe d'entité chambre est alors représentée par une classe d'entités faibles.



La contrainte d'inclusion

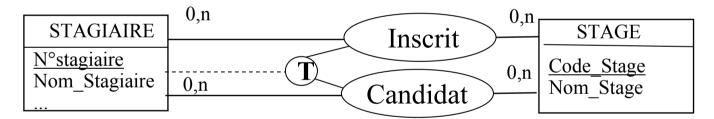
□ La contrainte d'inclusion exprime que l'ensemble des occurrences d'une association est comprise dans l'ensemble des occurrences d'une autre.



- □ Ici, les employés peuvent être rattachés à plusieurs services.
- Les services peuvent être mis sous la responsabilité d'un ou plusieurs employés.
- Un employé ne peut être responsable que de services auxquels il appartient.
- Tout couple (employé, service) participant à Responsable doit figurer parmi les couples (employé, service) de Rattaché.

La contrainte de totalité

□ La totalité précise que toutes les occurrences d'une entité impliquée dans deux associations ou plus sont présentes dans au moins l'une d'entre elles.



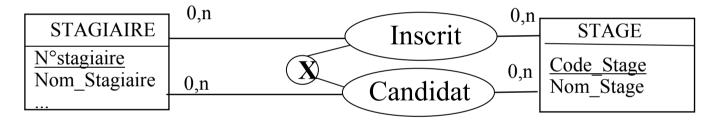
- □ Ici, l'entité STAGIAIRE est choisie comme pivot de la contrainte.
- ☐ Cette contrainte s'appelle aussi OU Inclusif ou Couverture.
- □ La contrainte impose que STAGIAIRE participe au moins une fois à l'une des deux associations.

16

□ Le contrôle de couverture s'effectue par rapport au pivot, ici STAGIAIRE et non STAGE.

La contrainte d'exclusion (1)

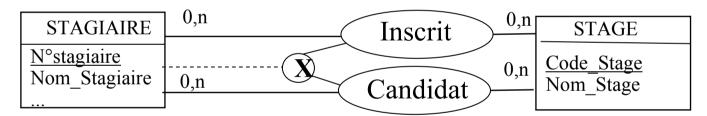
□ Elle interdit qu'une occurrence d'une entité impliquée dans deux associations ou plus soit présente dans 2 d'entre elles.



- Ici, un STAGIAIRE ne peut être à la fois candidat et inscrit dans une même formation.
- Le pivot implicite est le couple (*stagiaire, stage*), la vérification d'exclusion se fait donc sur les couples (*stagiaire, stage*) dont une occurrence ne peut se trouver à la fois dans *candidat* et dans *inscrit*.

La contrainte d'exclusion (2)

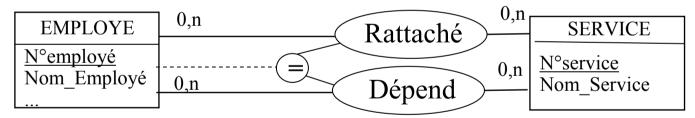
- □ C'est une contrainte symétrique, comme la contrainte de totalité.
- 🔲 Il est possible de préciser son pivot.



- □ Ici, un STAGIAIRE ne peut être à la fois candidat et inscrit quelque soit le stage concerné.
- Règle de gestion: un stagiaire est soit candidat à l'un quelconque des choix, soit inscrit, mais pas les deux à la fois.
 - <u> Remarque:</u> Cette contrainte peut aussi être notée par **E** (Exclusion)

La contrainte d'égalité

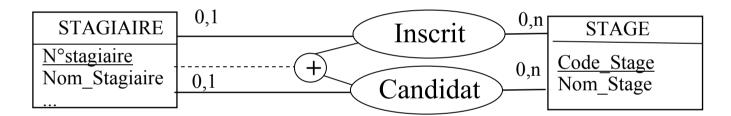
C'est la combinaison de deux inclusions symétriques, l'ensemble des valeurs du pivot participant à une des associations contraintes devant être inclus dans l'ensemble des valeurs participant à l'autre et réciproquement.



- □ Ici, l'ensemble des occurrence de *EMPLOYE* (le pivot) participant à l'association *Rattaché* doivent participer à l'association *Dépend* et réciproquement.
 - <u> Remarque:</u> Cette contrainte peut aussi être notée par **S** (Simultanéité)

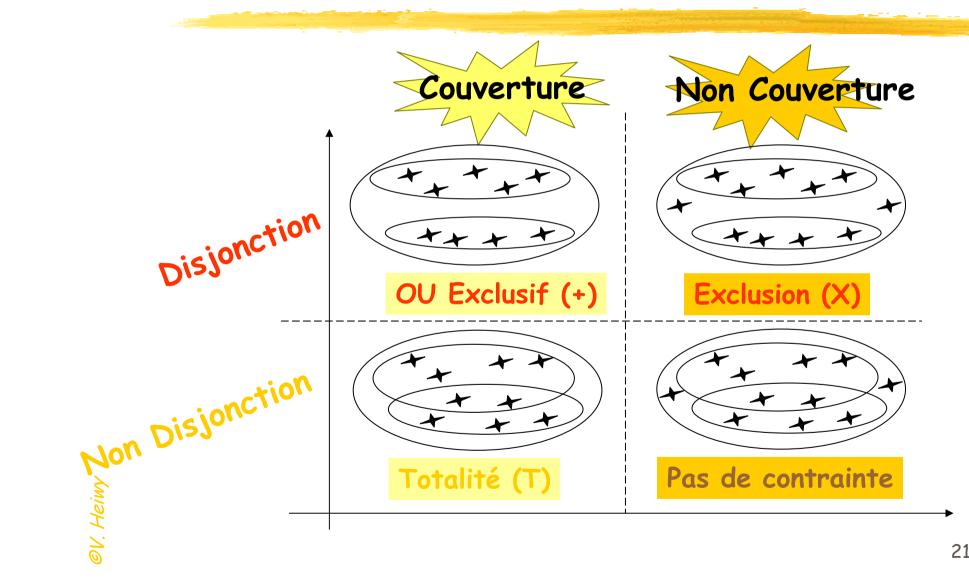
La contrainte de OU exclusif

□ Elle combine une totalité et une exclusion et revient donc à vérifier que la jointure entre les relations impliquées soit vide.



- □ Totalité: un *stagiaire* est au moins *candidat* ou *inscrit*.
- □ Exclusion: un *stagiaire* ne peut être à la fois *candidat* et *inscrit*.
- OU exclusif: un stagiaire est soit candidat, soit inscrit mais pas les deux à la fois.
- 🗆 <u>Remarque:</u> Cette contrainte est parfois notée **O** (ou) au lieu de +.

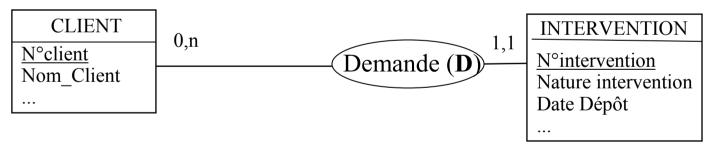
EXTENSIONS: Bilan sur les contraintes ensemblistes



EXTENSIONS: Les contraintes de stabilité

SUR UNE RELATION

Une relation est dite permanente (P) ou définitive (D) si ces occurrences ne peuvent être ni modifiées ni détruites tant qu'existent les occurrences des objets qu'elle relie.

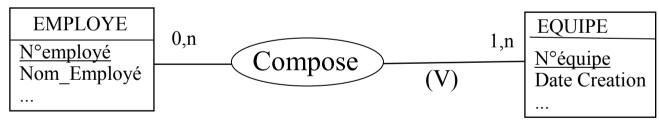


□ Dès sa création, l'association Demande devient immuable. Une intervention ne pouvant exister que parce qu'elle est reliée à un client donné.

EXTENSIONS: Les contraintes de stabilité

SUR UNE PATTE

On appelle contrainte de verrouillage (V) la contrainte de stabilité sur une patte. La patte est dite verrouillée si toutes les occurrences de l'association dans lesquels intervient une occurrence de l'entité doivent être créées en même temps que l'occurrence de cette entité.

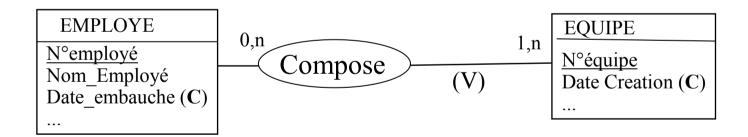


Cette équipe n'existe qu'en ce qu'elle est le regroupement de personnes précises. Si l'on modifie sa composition, ce n'est plus la même équipe. On crée donc en même temps N°équipe et les occurrences de Compose dans laquelle il intervient. Après création ces occurrences ne sont plus modifiables.

EXTENSIONS: Les contraintes de stabilité

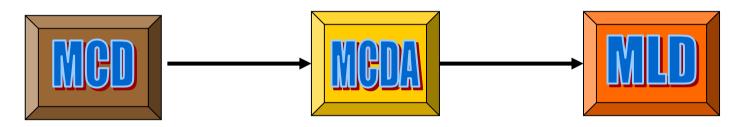
SUR UNE PROPRIETE

- Une propriété peut être déclarée constante (C). Etant donné une occurrence de l'entité ou de l'association qu'elle qualifie, la valeur correspondante de cette propriété ne peut être modifiée.
- L'identifiant est par définition constant.



- □ Date d'embauche dans EMPLOYE, et
- □ Date de création pour EQUIPE ne peuvent varier au cours de la vie des entités qu'elles qualifient.

EXTENSIONS: MCD Analytique



MCDA = MCD Brut + contraintes + sous-types.

Contraintes sur l'héritage

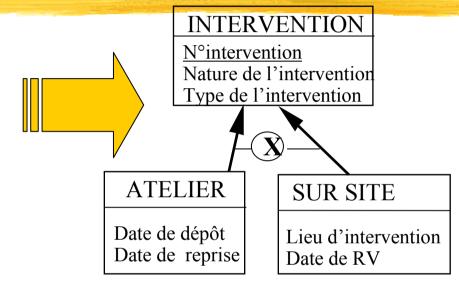
- □ DISJONCTION: Une occurrence de l'entité générique appartient au plus à l'un des sous-types.
- □ COUVERTURE: Une occurrence du super-type appartient au moins à l'un des sous-types.

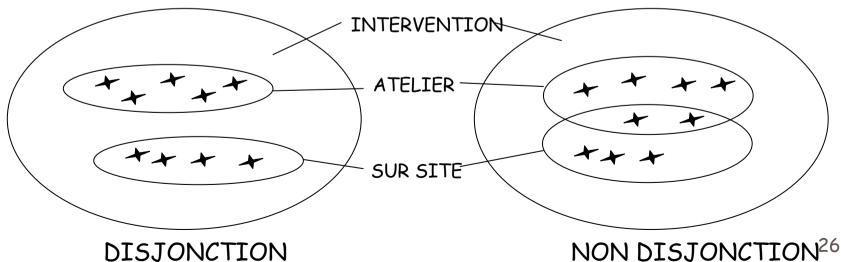
EXTENSIONS: Contraintes sur l'héritage

Contrainte de Disjonction

9V. Heiwy

L'intervention doit se dérouler entièrement <u>en</u> <u>atelier</u> ou <u>sur site</u>. Si elle est mixte, on distinguera deux interventions avec deux numéros différents.

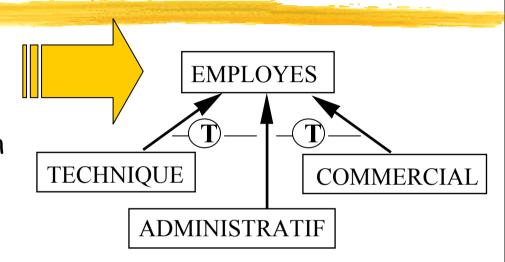


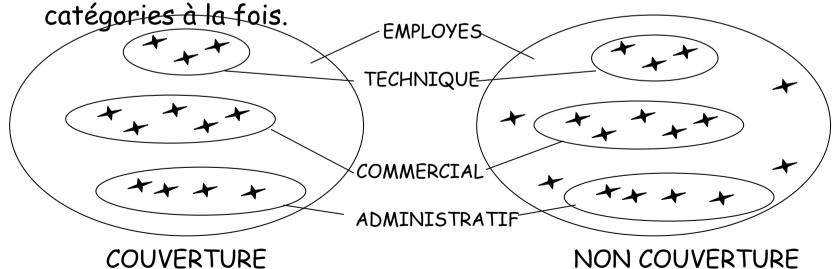


EXTENSIONS: Contraintes sur l'héritage

Contrainte de Couverture

☐ Cette représentation des employés est correcte si on ne trouve que ces 3 types d'employés, et si l'on ne peut appartenir à deux



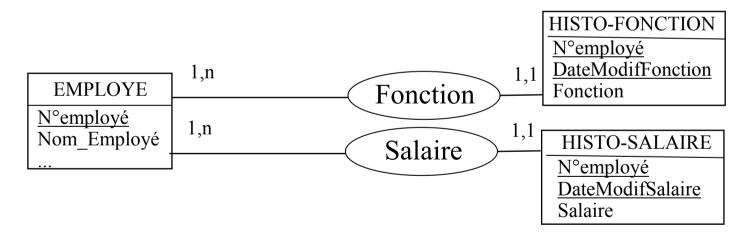


EXTENSIONS: Historisation

Objectif:

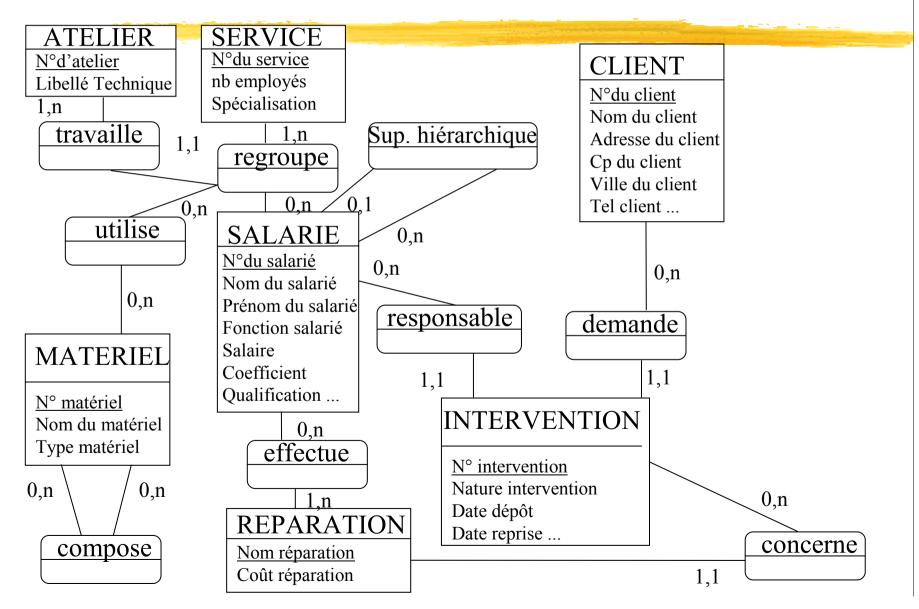
□ Pouvoir conserver les différents états successifs d'une propriété non constante.

Exemple:



Remarque: Si la fonction et le salaire varient simultanément, on ne crée qu'une seule entité Historisation.

EXTENSIONS: Exemple de construction du MCDA (1)

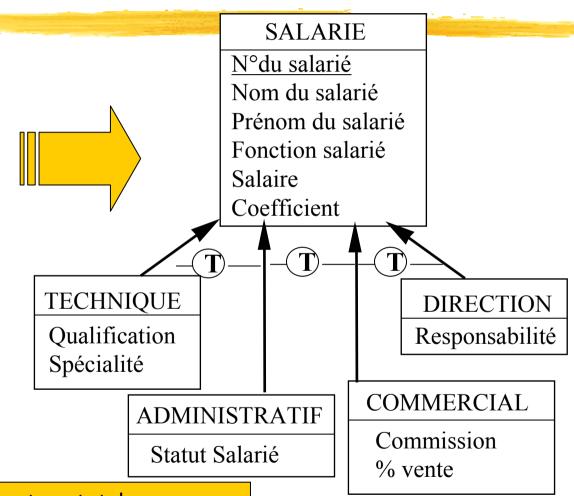


OV Hoim

EXTENSIONS: Exemple de construction du MCDA (2)

SALARIE

N°du salarié
Nom du salarié
Prénom du salarié
Fonction salarié
Salaire
Coefficient
Qualification
Spécialité
Statut Salarié
Commission
% vente
Responsabilité



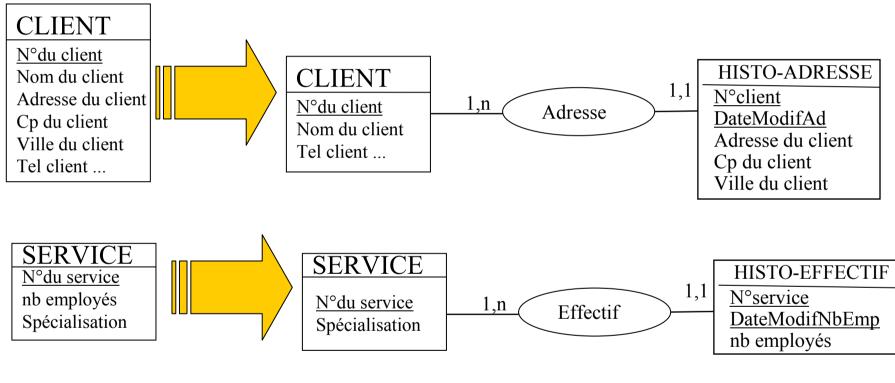
- · Les 4 sous-types assurent la couverture totale.
- · Aucun salarié ne peut appartenir à plus d'une catégorie
- · Les 4 sous-types héritent des propriétés du super-type.

EXTENSIONS: Exemple de construction du MCDA (3)

CLIENT **CLIENT** N°du client N°du client Nom du client Nom du client Adresse du client Adresse du client Cp du client Cp du client Ville du client Ville du client Tel client Tel client **N**°siren Adresse facturation **PARTICULIER** Remise **ENTREPRISE** de particulier Remise N°siren Adresse facturation

- · <u>Règle de couverture</u>: un client appartient obligatoirement à la catégorie ENTREPRISE ou PARTICULIER.
- <u>Règle de disjonction</u>: un client ne peut appartenir qu'à l'un ou l'autre des sous-types.

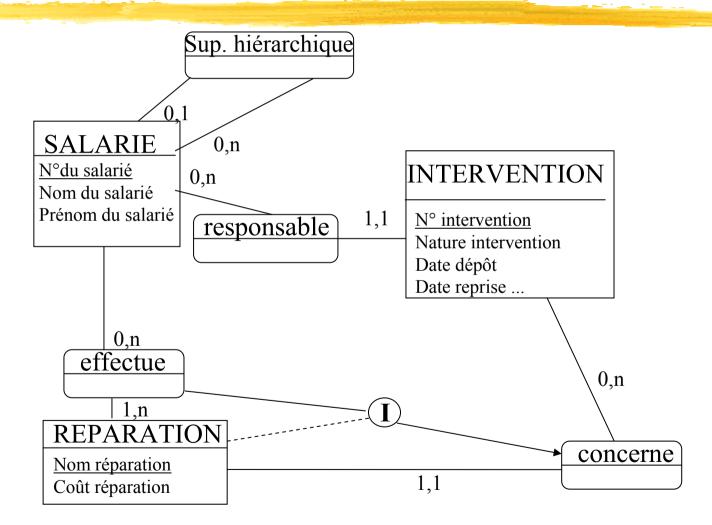
EXTENSIONS: Exemple de construction du MCDA (4)





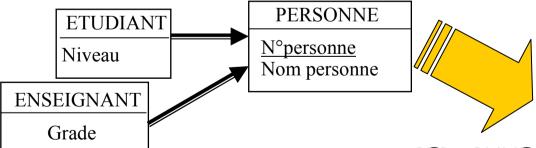
9V. Heiwy

EXTENSIONS: Exemple de construction du MCDA (5)



EXTENSIONS: Passage au MLD (1)

- □ Règle 1: Transformation des entités : IDEM
- Règle 2: Transformation des Associations à cardinalités multiples: IDEM
- □ Règle 3: Transformation des Associations comportant une cardinalité maximale à 1: IDEM
- □ Règle 4: Transformation des sous-types d'entité



PERSONNE (<u>N°PERSONNE</u>, NOM PERSONNE) ETUDIANT (<u>N°PERSONNE</u>, NIVEAU) ENSEIGNANT (<u>N°PERSONNE</u>, GRADE)

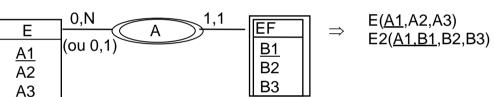
EXTENSIONS: Passage au MLD (2)

□ Règle 5:

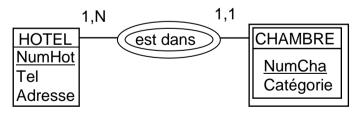
TRANSFORMATION DES

CLASSES D'ENTITES

FAIBLES



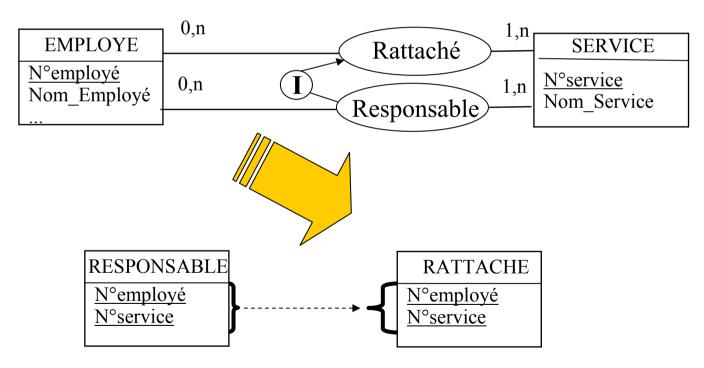
EXEMPLE



⇒ HOTEL(<u>NumHot</u>, Tel, Adresse) CHAMBRE(<u>NumHot, NumCha</u>, Catégorie)

EXTENSIONS: Passage au MLD (3)

Règle 6: Prise en compte de la contrainte d'inclusion



Le couple (N°employé, N°service) de la table RESPONSABLE ne pourra prendre que des valeurs également attribuées à ce couple dans la table RATTACHE.

EXTENSIONS: Passage au MLD (4)

Règle 7: Prise en compte de la contrainte de totalité La vérification se fait en utilisant la projection et l'union.

□ Exemple:

<u>SITIBIO.</u>	0 n
STAGIAIRE	0,n Inscrit STAGE
N°stagiaire	On Code Stage
Nom_Stagiaire	O,n Candidat Nom_Stage
	Candidat

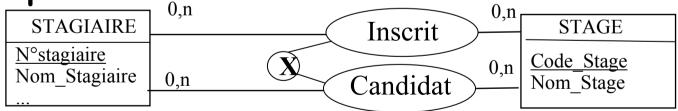
- □ Les ASSOCIATIONS en jeu sont Inscrit et Candidat
- □ Le Pivot est STAGIAIRE (clé: N°Stagiaire)

```
On vérifie que:
```

```
Project(T_{STAGIAIRE}, N°Stagiaire) \subset \cup (Project(T_{Inscrit}, N°Stagiaire), Project(T_{candidat}, N°Stagiaire))
```

EXTENSIONS: Passage au MLD (5)

- □ **Règle 8**: <u>Prise en compte de la contrainte</u> <u>d'exclusion</u>
 - Les associations liées par une contrainte d'exclusion vont être transformées en relations.
 - L'intersection de la projection de ces relations sur leur clé doit être vide.
- □ Exemple:

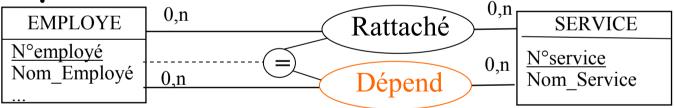


On vérifie que:

Project($T_{Inscrit}$, (N°Stagiaire, Code Stage)) \cap Project($T_{candidat}$, (N°Stagiaire, Code Stage)) = Ø

EXTENSIONS: Passage au MLD (6)

- Règle 9: Prise en compte de la contrainte d'égalité
 - Équivaut à une inclusion réciproque.
 - On vérifie l'inclusion dans les deux sens
- □ Exemple:



□ On vérifie que :

Project(T_{DEPEND}, N°Employé) ⊂ Project(T_{RATTACHE}, N°Employé)

ET

Project(T_{RATTACHE}, N°Employé) ⊂ Project(T_{DEPEND}, N°Employé)

EXTENSIONS: Conclusion

- □ Les extensions présentées rapprochent MERISE des modèles orientés objet
 - Spécialisation Versus Héritage
 - Entités faibles Versus ≈ Composition
- Les extensions sur les modèles des données ont été davantage intégrées que les extensions sur les traitements (cf. MEGA).
- ☐ MERISE OO versus UML...